



Le 29/12/2021

## REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 29/12/2021

**Début de la séance : 20 heures 30**

Présents : Dominique ROUSSEAU, Annie PETITON, Joël BERTHELEMY, Marianne RENAULT, Sébastien AUBRY, Isabelle DAGUENET, Bertrand DECAUX, Frédéric DURAND, Marie-Pierre GAUBERT, Sylvie MAILLY, Anthony MARAIS

Pouvoirs : Annie PETITON pour Justine QUIBEL

Absents : Cyril BARRABE, Delphine HEBERT, Solange SANCHEZ,

Secrétaire de séance : Joël BERTHELEMY

**Le compte-rendu du Conseil Municipal du 22 décembre 2021 est lu et approuvé à l'unanimité**

### 1 FINANCES

Pour le suivi des travaux de réhabilitation énergétique des bâtiments communaux il convient de prendre une délibération fixant le montant des missions CSPS et le Bureau de Contrôle. Ces montants s'élèvent respectivement à : 2 120€ et 4 620€.

**Approuvé à l'unanimité**

L'ensemble des travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux est présenté au Conseil à l'aide des plans d'ensemble. Ces travaux concernent 3 bâtiments : la mairie, l'école primaire, la cantine-garderie. L'étude et le suivi ont été confiés à un bureau d'architecte et un bureau d'études. La mission de ces derniers est évaluée à 43 540€. Les travaux sont répartis en 10 lots qui représentent les corps de métiers intervenants. 18 entreprises ont montré leur intérêt par le biais d'une visite des lieux et 12 ont répondu favorablement. 2 lots n'ont pas été couverts : les lots 3 et 10 charpente ossature bois isolation et peinture. Le lot1 déconstruction désamiantage maçonnerie n'a pas été retenu pour défaut de dossier technique et le lot4 couverture étanchéité est à revoir au niveau du contenu.

#### **L'attribution des lots est la suivante :**

Lot 2 : isolation thermique par l'extérieur- ravalements (1 offre) attribué à l'entreprise MORIN pour un montant de 95 088€. **Approuvé à l'unanimité**

Lot 5 : menuiseries extérieures- métallerie (1 offre) attribué à l'entreprise NV ALUMINIUM pour un montant de 56 315€. **Approuvé à l'unanimité**

Lot 8 : plomberie-sanitaire-chauffage-raffraichissement-ventilation (1 offre) attribué à l'entreprise SATEB pour un montant de 127 200€. **Approuvé à l'unanimité**

Lot 9: revêtement de sols souples-carrelage-faïence (1 offre) attribué à l'entreprise DELOBETTE pour un montant de 13 174€. **Approuvé à l'unanimité**

Lot 6 : menuiseries intérieures-cloisons-doublages-plafonds (2 offres) attribué à l'entreprise AIB pour un montant de 37 934€. **Approuvé à l'unanimité**

Lot 7: électricité (4 offres) attribué à l'entreprise OISSELEC pour un montant de 38 056€. **Approuvé à l'unanimité**

Afin de pouvoir lancer les travaux le plus rapidement possible, un nouveau marché va être ouvert début janvier pour des réponses fin du même mois pour les lots manquants ( 1 – 3 – 4 – 10 ).

#### **Plan de financement des Subventions :**

L'état financera le projet à hauteur de 20% sur une base de 516 800€ (1ère estimation des travaux) soit une somme de 103 360€.

Le Département 30% sur la base de 570 000€ (évaluation actuelle) soit 171 000€

La Région 15% sur 570 000€ soit 85 500€

La Métropole 10% sur 570 000€ soit 57 000€

**Le total des subventions s'élève à : 416 860€**

**Part communale : 153 140€ soit 26,87%**

#### **Rémunération Agent recenseur et Coordonnateur**

l'agent recenseur percevra une rémunération brute de 1000€ et le coordonnateur bénéficiera d'un forfait brut de 300€ pour le remboursement ses frais de mission en application de l'article L 2123-18 du CGCT.

**Approuvé à l'unanimité**

**Fin de la séance : 22 heures 30**